

L'oral est très important pour les apprentissages et l'élève empêché ne doit pas avoir de rupture dans les acquisitions d'autant plus que le jeune se trouve souvent isolé. Le micro de l'ordinateur permet une restitution en général fidèle de la voix dans la classe.

Voici quelques pistes pour travailler l'oral avec les élèves empêchés :

- Pour poser une question.
- Pour répondre à une question.
- Pour réciter un poème.
- Lors des cours de langues vivantes afin de travailler l'accentuation.
- Pour la préparation d'un oral (celui du DNB ou le grand oral).
- Pour s'intégrer dans des groupes :
 - dans le cas d'une restitution orale d'un travail en îlot.
 - dans le cadre d'un texte à réciter à plusieurs ou d'un extrait d'une pièce de théâtre.
 - dans le cadre d'une pratique expérimentale, l'élève empêché, même s'il ne manipule pas, peut être celui qui donne les instructions.
 - dans le cadre d'un arbitrage de match.

Si il est difficile de faire participer oralement l'élève empêché en raison de problèmes techniques (son de mauvaise qualité, connexion difficile) ou humaine (timidité...), il est envisageable de demander des enregistrements à l'élève, cela peut se faire de différentes façons :

- Réaliser l'enregistrement avec un smartphone ou un ordinateur puis l'envoyer au professeur via la messagerie électronique.
- Utiliser un outil de restitution orale présent dans l'ENT permettant à l'élève de s'enregistrer et transmettre directement au professeur.
- L'académie de Créteil a créé un outil très pratique pour le travail de l'oral qui se nomme "Balado" se trouvant également dans les ENT.

Il ne faut pas oublier de transmettre quelques conseils à l'élève afin de lui apprendre à mieux gérer son travail sur l'oral à distance (commencer par de l'écrit, organiser ses idées, vérifier son matériel, s'entraîner, se réécouter...).